

Source : <http://www.sortirdunucleaire.org/France-FBFC-Romans-sur-Isere-remplissage-bouteillons>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez vous > Des accidents nucléaires partout > **France : FBFC Romans-sur-Isère : Violation des règles de remplissage de bouteillons de matière uranifère**

12 avril 2016

France : FBFC Romans-sur-Isère : Violation des règles de remplissage de bouteillons de matière uranifère

Dans la nuit du mardi 12 au mercredi 13 avril 2016, à l'issue de l'opération de nettoyage hebdomadaire à la rectifieuse 3, un opérateur a constaté, lors de la pesée du bouteillon sur le chariot de pesée, l'affichage d'une masse de 20 kg de matières alors que la limite maximale autorisée est de 17 kg.

Ce que dit Areva :

AREVA Romans : écart temporaire vis-à-vis d'une règle d'exploitation

18 avril 2016

Lors d'une opération de nettoyage hebdomadaire d'un équipement, un opérateur a constaté un dépassement de la masse de matière uranifère autorisée dans le réceptacle prévu à cet effet.

Au sein des ateliers de fabrication de combustible pour les centrales de production d'électricité, cette opération permet de recueillir les résidus de matière uranifère en vue de leur réutilisation dans le procédé industriel.

Dès la détection de l'écart, l'exploitant a suspendu les opérations en cours et remis aussitôt en conformité l'équipement concerné.

Les vérifications conduites à la suite de ce constat ont confirmé l'absence de conséquence sur la sûreté. Cependant, en raison de la détection d'un écart vis-à-vis d'une règle d'exploitation, AREVA Romans a proposé à l'Autorité de sûreté nucléaire de classer cet écart au niveau 1 de l'échelle internationale des événements nucléaires (INES), graduée jusqu'à 7.

<http://www.aveva.com/FR/activites-1010/aveva-romans-assemblages-combustibles-pour-les-racteurs-nuclaires.html>

Ce que dit l'ASN :

Non-respect des règles de remplissage de bouteillons de matière uranifère

21/04/2016

► Usines de fabrication de combustibles nucléaires FBFC et CERCA - Fabrication de substances radioactives - FBFC

La société AREVA FBFC a déclaré le 13 avril 2016 à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) un événement significatif relatif à un écart aux règles de remplissage d'un bouteillon de matière uranifère dans son usine de fabrication de combustible située sur la commune de Romans-sur-Isère (Drôme).

Cet incident a concerné l'installation nucléaire de base dédiée à la fabrication d'éléments combustibles standards utilisés dans les réacteurs à eau sous pression. La matière nucléaire utilisée dans cette installation est de l'uranium enrichi à un taux maximal de 5%.

Dans cette installation, certaines catégories de matière uranifère du processus de fabrication sont mises dans des contenants de type « bouteillons ». C'est le cas de la matière récupérée lors des opérations de nettoyage des rectifieuses.

Afin de prévenir les risques de criticité, les bouteillons en cours de remplissage sont disposés sur un chariot de pesée. Celui-ci est équipé d'une balance et d'un afficheur indiquant en permanence le poids de la matière contenue dans le bouteillon en cours de remplissage. Au terme du remplissage, une pesée finale contrôle la masse de matière contenue dans le bouteillon.

Dans la nuit du mardi 12 au mercredi 13 avril 2016, à l'issue de l'opération de nettoyage hebdomadaire à la rectifieuse 3, un opérateur a constaté, lors de la pesée du bouteillon sur le chariot de pesée, l'affichage d'une masse de 20 kg de matières alors que la limite maximale autorisée est de 17 kg. Les premières investigations ont mis en évidence qu'au cours de son remplissage, le bouteillon n'était pas posé en permanence sur le chariot de pesée conformément aux procédures applicables.

Compte tenu des marges de sûreté retenues lors du calcul du volume d'un bouteillon, cet événement n'a pas eu d'impact sur l'installation, le personnel ou sur l'environnement. En effet, la masse de matière fissile présente dans le bouteillon est restée inférieure à la limite susceptible de produire une réaction de criticité, dans la mesure où celui-ci est resté isolé des autres bouteillons.

En raison du dépassement d'une limite de sûreté relative à la prévention du risque de criticité, l'incident a été classé au niveau 1 de l'échelle INES (échelle internationale des événements nucléaires) qui en compte 8, de 0 à 7.

<http://www.asn.fr/Controler/Actualites-du-controle/Avis-d-incident-des-installations-nucleaires/Non-respect-des-regles-de-remplissage-de-bouteillons-de-matiere-uranifere>